

LE TRAFICOMÈTRE

Stress / Insomnie / Parano / Dépendance / Mal être / Honte / Solitude / Tristesse

- Tu n'as jamais participé à la revente de produits.
 - Tu vends parfois des produits à tes amis.
 - Tu vends souvent des produits à des gens que tu connais à peine aussi.
 - Tu commences à décrocher ou tu as abandonné toute activité scolaire ou professionnelle.
 - Ton activité de revente a dégradé tes relations familiales.
 - Tu vendes des drogues dites dures.
 - Tu es impliqué dans un réseau de revente organisé.
 - Tu vendes ou transportes parfois de grosses quantités.
 - Tu as déjà eu des problèmes de justice.
 - Tu es armé.
 - Tu entres dans le banditisme
- ▶ Tu risques de te faire arrêter. La garde à vue, la pression pour dénoncer tes revendeurs etc... sont peut être plus difficiles à vivre que ce que tu imagines.
 - ▶ Plus tu vendes plus tu augmentes le risque de te faire prendre, c'est mécanique et quelles que soient les précautions que tu prends, le risque zéro n'existe pas. Les prisons sont pleines de gens qui étaient certains de ne pas se faire prendre.
 - ▶ Tu auras moins d'opportunités pour changer de voie si tu le souhaites. En plus cela ne plaidera pas en ta faveur en cas de procès.
 - ▶ Peur, mensonges, ça devient compliqué de le cacher et les liens avec tes proches s'abiment.
 - ▶ Les peines sont souvent plus lourdes. Le danger pour tes clients est aussi plus élevé ce qui augmente le risque d'enquêtes de Police sur tes affaires.
 - ▶ Ce n'est plus toi qui décides quand tu arrêtes. Si les personnes au-dessus pensent que tu as mal fait ton «travail» ou que tu as volé des produits, tu risques de subir des violences et d'être obligé de continuer gratuitement pour rembourser ta «dette». La circonstance aggravante de bande organisée peut être retenue contre toi.
 - ▶ Plus il y a de bénéfices plus cela attire la convoitise. Tu attires l'attention de concurrents, en cas de problèmes tu n'iras pas voir la police : tu es une proie facile. De plus, les peines prononcées sont souvent fonction des quantités.
 - ▶ Les peines sont plus lourdes et tu es plus visible. Le fait d'être mineur ne protège pas de la Loi. Incarcération dès 16 ans et avant : établissements pénitentiaires pour mineurs, centres éducatifs fermés ou renforcés.
 - ▶ Ton environnement est devenu si dangereux que tu cherches à te protéger mais une arme n'arrête pas les balles. Tu risques de blesser quelqu'un et d'en payer le prix.
 - ▶ La prison fait partie de ta vie. A chaque procès les peines sont plus lourdes. Ta vie de famille part en lambeaux. Tu aimerais arrêter mais tu n'as plus d'alternative.





ASSOCIATION RÉGIONALE
CLEMENCE ISAURE

en partenariat avec :

Club de prévention Toulouse Est - Club de prévention Nord
 Club de prévention Empalot - Club de prévention Mirail
 Accueil Jeunes Renan - Accueil Jeunes Bourbaki
 Accueil Jeunes Empalot - Lieu Initiatives
 Jeunesse Soupetard - CVIFS Bellefontaine
 Jeune Entente Toulousaine - Association Izards Attitude
 Association Sport Pour s'Elever
 Voir Et Comprendre - Accueil Jeunes Bellefontaine

et tous les acteurs du territoire intervenant dans les quartiers prioritaires de la ville

PÔLE PRÉVENTION

42 rue des Champs Elysées - 31500 TOULOUSE

Tél. 05 31 08 37 35



**Consultations
Jeunes
Consommateurs**

Anonyme
Confidentiel
Gratuit
Non jugeant

07 68 23 29 97 / Secteur Centre, Est, Nord
 06 71 94 56 15 / Grand Mirail

Contact

Tél. :

Avec le soutien financier de



Financé
par le



Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo Shutterstock - RCS:481253755 - wrap-Communication.fr

Cet outil permet de se situer sur une échelle de gravité
des risques liés aux trafics de drogues.

LE TRAFICOMÈTRE

**PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS
AUX TRAFICS DE DROGUES**

